



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

42<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

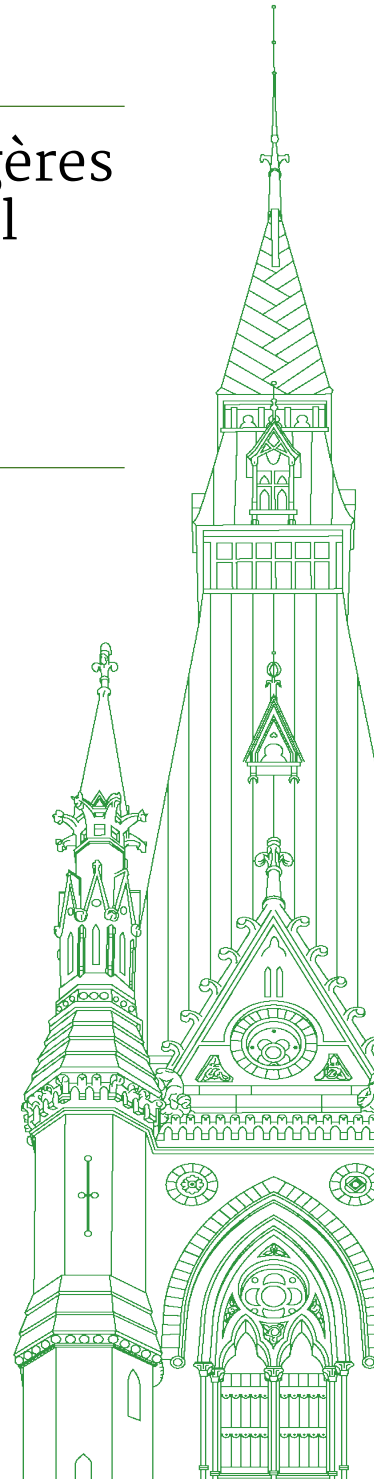
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 143**

Le mardi 28 mai 2019

---

Président : M. Michael Levitt





## Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mardi 28 mai 2019

• (0950)

[Traduction]

**Le président (M. Michael Levitt (York-Centre, Lib.)):** Reprenons. Nous sommes maintenant en séance publique.

Le Comité va maintenant commencer son examen du Budget principal des dépenses 2019-2020.

Comme les députés le savent, nous entendons aujourd'hui la ministre des Affaires étrangères. Jeudi, nous accueillerons la ministre du Développement international.

Je suis heureux d'accueillir de nouveau au Comité l'honorable Chrystia Freeland, ministre des Affaires étrangères.

Bienvenue au Comité des affaires étrangères, madame la ministre.

La ministre est accompagnée aujourd'hui de représentants du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, soit Mme Marta Morgan, la sous-ministre, à qui nous souhaitons du succès dans ses nouvelles fonctions; M. Arun Thangaraj, qui est dirigeant principal des finances, Planification ministérielle, finances et technologies de l'information, et M. Steve Verheul, sous-ministre adjoint, Politique et négociations commerciales.

Sur ce, je vais céder la parole à la ministre Freeland.

Veuillez faire votre déclaration. Ensuite, nous passerons aux questions de nos collègues députés.

Merci, madame la ministre.

**L'hon. Chrystia Freeland (ministre des Affaires étrangères):** Merci beaucoup, monsieur le président. Merci à tous.

[Français]

Bonjour à tous.

J'aimerais commencer par reconnaître que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Monsieur le président, honorables collègues, je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître devant le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international pour passer brièvement en revue certaines des priorités de notre gouvernement en matière de politique étrangère, ainsi que l'important travail que nous continuons d'accomplir pour relever les défis auxquels le Canada et le monde sont confrontés.

Alors que nous approchons de la fin de cette session parlementaire, j'aimerais également exprimer ma gratitude à tous les membres du Comité pour le travail qu'ils ont entrepris au cours des dernières années à l'appui de la politique étrangère du Canada.

[Traduction]

Permettez-moi de présenter la formidable équipe de fonctionnaires qui est ici pour nous aider aujourd'hui.

Mme Marta Morgan est la nouvelle sous-ministre des Affaires étrangères récemment nommée.

Je pense que c'est votre première apparition publique.

**Mme Marta Morgan (sous-ministre, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement):** En effet.

**L'hon. Chrystia Freeland:** Si je ne me trompe pas, Marta est la première femme sous-ministre d'Affaires mondiales. Félicitations. C'est formidable.

M. Arun Thangaraj est notre dirigeant principal des finances. C'est lui qui s'assure que tout fonctionne à merveille. C'est un ministère énorme. Vous faites un excellent travail, Arun. Merci à vous aussi.

Voici un homme qui n'a pas besoin d'aucune présentation, M. Steve Verheul, notre négociateur en chef pour l'ALENA, l'AECG et l'article 232.

Comme j'ai récemment assisté aux réunions du Conseil de l'Arctique en Finlande, j'aimerais également profiter de l'occasion pour remercier publiquement les membres de ce comité pour leur leadership commun, collectif et multipartite sur les questions liées à l'Arctique et pour l'excellent rapport et les excellentes recommandations.

Les enjeux les plus urgents auxquels l'Arctique est confronté, notamment les changements climatiques et la promotion des intérêts des peuples autochtones du Nord, exigent une plus grande attention du public, et votre travail a contribué à faire progresser ces questions importantes. Je vous remercie beaucoup. C'est très impressionnant.

Partout dans le monde, nous observons une tendance croissante de dirigeants et d'électeurs qui remettent en question la valeur de l'ordre international fondé sur des règles et, en fait, de la démocratie libérale elle-même. Voilà pourquoi certains pays comme le Canada qui croient en la démocratie libérale et en l'ordre international fondé sur des règles doivent maintenant riposter. C'est dans l'intérêt supérieur du Canada, car notre pays, avec sa population de seulement 36 millions de Canadiens, ne pourra jamais prospérer dans un monde dominé par des puissances où la raison du plus fort est toujours la meilleure. Voilà pourquoi le Canada est aujourd'hui l'un des plus ardents défenseurs de la démocratie libérale et de l'ordre international fondé sur des règles.

Plus tôt ce printemps, j'ai représenté le Canada aux réunions ministérielles de deux des plus importantes institutions multilatérales dont le Canada est membre, l'OTAN et le G7. Ces rencontres ont été l'occasion de réitérer l'appui indéfectible du Canada à l'égard de l'ordre international fondé sur des règles; de discuter des façons de renforcer notre collaboration pour défendre cet ordre contre l'ingérence étrangère malveillante et la montée de l'autoritarisme; de discuter des façons de relever ensemble certains des principaux défis mondiaux de notre époque, notamment les changements climatiques, l'érosion de la classe moyenne des pays occidentaux industrialisés et les crises mondiales des réfugiés.

[Français]

Permettez-moi de souligner certains domaines clés dans lesquels le Canada travaille concrètement à la défense et au maintien de l'ordre international fondé sur des règles, à commencer par le commerce.

Le commerce fondé sur des règles ne garantit pas la paix entre les nations et ne rend pas le système multilatéral infaillible, mais il aide.

[Traduction]

Voilà pourquoi il est essentiel de travailler ensemble pour le libre-échange. L'automne dernier, le Canada a conclu les négociations sur le nouvel ALENA avec les États-Unis et le Mexique. En novembre, nous avons signé l'accord en marge du sommet du G20, en Argentine.

Tout au long de ces intenses négociations, nous sommes restés concentrés sur ce qui compte vraiment pour les Canadiens: les emplois, la croissance et l'élargissement de la classe moyenne. Nous avons tenu bon pour avoir une bonne entente, et c'est ce que nous avons obtenu. Nous avons garanti aux travailleurs et aux entreprises canadiens un accès continu à notre plus important marché d'exportation et nous avons réussi à préserver des éléments clés de l'ALENA, notamment le chapitre 19, le mécanisme de règlement des différends, qui revêt une importance capitale, et l'exemption culturelle.

Nous nous sommes attaqués à d'importants problèmes fondamentaux en réduisant les formalités administratives pour que les entreprises canadiennes aient plus de facilité à exporter leurs marchandises vers le marché américain. Malgré ce succès, un obstacle majeur demeure: les droits de douane sur l'acier et l'aluminium imposés en vertu de l'article 232, sous le prétexte de la « sécurité nationale ».

Dans la foulée des droits de douane imposés par les États-Unis, le Canada a réagi en adoptant des contre-mesures équivalentes. Nous avons continué de faire valoir avec vigueur que ces droits n'étaient pas appropriés, étant donné que nos deux pays, en plus d'être d'importants partenaires et alliés en matière de sécurité nationale, ont aussi un accord de libre-échange. C'est un point que nous avons clairement exprimé à l'administration américaine, aux membres du Congrès et aux dirigeants syndicaux et patronaux au sud de la frontière.

● (0955)

[Français]

Résultat: il y a un peu plus d'une semaine, le Canada a réussi à négocier la levée complète des tarifs imposés par les États-Unis. Comme je l'ai dit la semaine dernière en visitant des travailleurs canadiens de l'acier et de l'aluminium à Regina et au Saguenay, voici la raison pour laquelle nous avons réussi. Nous savions que les faits

étaient de notre côté. Nous savions que nous ne représentons pas un risque pour la sécurité nationale des États-Unis. Nous savions que notre commerce de l'acier avec les États-Unis était équilibré. Nous sommes restés unis. Nous avons été patients. Nous avons été persévérants.

[Traduction]

Par conséquent, le Canada a négocié avec succès la levée complète des droits de douane il y a un peu plus d'une semaine. Voici pourquoi nous avons réussi. Nous savions que les faits étaient de notre côté. Nous savions que nous ne représentons pas un risque pour la sécurité nationale des États-Unis. Nous savons que nos échanges commerciaux du secteur de l'acier avec les États-Unis sont équilibrés. Nous sommes restés unis. Nous avons été patients. Nous avons persévéré. Je pense que la persévérance et l'unité sont de grandes valeurs canadiennes, et je suis très fière de la façon dont notre pays tout entier a fait cause commune dans cet effort.

La position de notre gouvernement était qu'il serait difficile de ratifier le nouvel ALENA tant que les droits de douane seraient en vigueur. Maintenant qu'ils ont été levés, notre gouvernement a l'intention de ratifier l'accord. Nous savons que la ratification du nouvel ALENA apportera une certitude économique aux Canadiens.

Ailleurs dans le monde, le Canada se fait le porte-parole de l'ordre international fondé sur des règles. Je me suis récemment rendue à Kiev, après les élections présidentielles en Ukraine. J'ai eu l'occasion d'y rencontrer le président nouvellement élu, M. Volodymyr Zelensky. J'ai réitéré l'appui continu du Canada à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine ainsi que notre engagement à continuer de travailler avec la communauté internationale pour continuer d'exercer des pressions sur la Russie.

Pour appuyer les élections et la démocratie en Ukraine, notre gouvernement a dépêché des observateurs à court et à long terme dans le cadre de la mission canadienne d'observation des élections en Ukraine, une délégation dirigée de main de maître par l'ancien ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy. Nos observateurs seront de retour pour les élections parlementaires, en juillet. Nous avons également fourni une aide financière de 2,8 millions de dollars pour contrer les campagnes de désinformation étrangères lors des élections législatives et présidentielles ukrainiennes passées.

Dans une autre importante manifestation d'appui à l'Ukraine, le 15 mars, le Canada, l'Union européenne et les États-Unis ont annoncé de nouvelles sanctions en réponse aux actions belliqueuses de la Russie en mer Noire et dans le détroit de Kertch, ainsi qu'à l'annexion et à l'occupation illégales de la Crimée par la Russie.

J'ai également eu le plaisir d'annoncer la prolongation, pour trois ans, de notre mission d'entraînement militaire en Ukraine, l'Opération Unifier. Dans le cadre de cette opération, les soldats canadiens ont aidé à former plus de 11 000 soldats ukrainiens. On m'a parlé du rôle précieux de cette formation.

L'agression russe contre la Crimée et l'Ukraine orientale menace l'existence même de l'Ukraine. Parallèlement, l'Ukraine est aux prises avec des défis internes majeurs, en particulier la nécessité de réformer son économie postsoviétique. Pour appuyer ce travail, le Canada sera l'hôte de la troisième conférence internationale annuelle sur les réformes en Ukraine au début de l'été, à Toronto.

[Français]

L'année dernière, le Canada a déployé environ 1 000 soldats canadiens pour assurer la sécurité de l'OTAN et la sécurité euro-atlantique, notamment sous la direction de la mission de l'OTAN en Irak et du groupement tactique de la présence avancée renforcée de l'OTAN en Lettonie, de la police aérienne en Roumanie et de notre soutien militaire à l'Ukraine.

Le Canada est fier de diriger la mission de l'OTAN en Irak. Dans le cadre de cette mission d'instruction et de renforcement de capacités ne comportant aucune composante de combat, l'OTAN soutient les efforts visant à former les forces de sécurité irakiennes dans leurs efforts pour empêcher la réémergence de Daech et d'autres groupes terroristes.

En ce qui concerne le maintien de la paix, les Nations unies et les pays partenaires appuient fortement et publiquement le travail du Canada. Lors de la récente réunion ministérielle des Nations unies sur le maintien de la paix, le secrétaire général a fait l'éloge de la contribution canadienne, en particulier de l'Initiative Elsie, qui vise à accroître la participation significative des femmes aux opérations de paix.

• (1000)

[Traduction]

Dans notre propre partie du globe, le monde a observé avec beaucoup d'inquiétude que le Venezuela, sous le règne de Nicolas Maduro, a systématiquement démantelé les institutions démocratiques et violé les droits de la personne. Le régime de Maduro a provoqué une crise politique, économique et humanitaire. En conséquence, des millions de personnes ont fui le pays et des millions d'autres souffrent de graves pénuries de nourriture, de médicaments et de produits de première nécessité.

Le Canada a joué un rôle de premier plan dans ce dossier aux côtés de ses partenaires, les autres membres du Groupe de Lima, c'est-à-dire l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, le Guatemala, la Guyane, le Honduras, Panama, le Paraguay, le Pérou et Sainte-Lucie. Depuis sa création en août 2017, le groupe s'est réuni 13 fois. Ces pays se sont d'ailleurs joints à près de 50 autres de par le monde pour reconnaître Juan Guaido comme président par intérim, conformément à la constitution vénézuélienne.

Il y a deux semaines, j'ai assisté à une réunion à La Havane, à Cuba, pour discuter de la crise économique, politique et humanitaire au Venezuela et du travail que nous pouvons faire collectivement pour y remédier. Nous continuerons d'appuyer la feuille de route tracée par l'Assemblée nationale et le président par intérim Guaido et de nous opposer à toute intervention militaire extérieure. Ce sont les Vénézuéliens eux-mêmes qui devront piloter la transition pacifique des pouvoirs.

L'automne dernier, la Chambre des communes a reconnu que les violences perpétrées contre les Rohingyas par les forces de sécurité du Myanmar constituaient un génocide. Je félicite une bonne partie des membres du Comité du leadership qu'ils ont exercé dans ce dossier. J'aimerais également souligner le travail de Bob Rae, notre envoyé spécial au Myanmar. M. Rae a publié un important rapport sur le travail qu'il a fait là-bas et sur les choses qu'il y a constatées.

Les atrocités commises contre ce peuple, y compris les terribles violences sexuelles, ont conduit près d'un million de Rohingyas à fuir le pays vers le Bangladesh voisin. Le Canada s'est engagé à verser 300 millions de dollars sur trois ans pour soutenir l'aide hu-

manitaire, le développement, et les efforts de paix et de stabilisation. Nous continuerons de travailler avec nos alliés et partenaires, y compris le Bangladesh, pour résoudre la crise et faire en sorte que les survivants de ce génocide soient traités avec justice.

Dans notre travail pour soutenir la démocratie libérale et un ordre international fondé sur des règles, nous reconnaissons que nous sommes plus efficaces lorsque nous travaillons avec des partenaires qui voient les choses comme nous. C'est pourquoi nous avons été particulièrement ravis de voir le Canada se joindre au Royaume-Uni pour accueillir conjointement la première conférence mondiale sur la liberté des médias. La conférence aura lieu au Royaume-Uni en juillet. Nous allons travailler ensemble pour faire avancer la cause d'une presse libre et indépendante à l'échelle mondiale, un pilier on ne peut plus important de la démocratie libérale.

Monsieur le président, j'aimerais terminer sur un sujet délicat, mais non moins important. Je suis certaine que les membres de ce comité, comme tous les Canadiens, sont préoccupés par les détentions arbitraires de Canadiens en Chine. C'est en effet une période difficile pour nos relations avec ce pays.

Les responsables chinois ont clairement indiqué qu'en ce qui les concerne, ces difficultés ont commencé par une demande d'extradition des États-Unis, demande à laquelle nous nous sommes conformés, comme nous nous sommes engagés à le faire en vertu du traité d'extradition que nous avons conclu avec les États-Unis en 1976. Je suis convaincue que c'était la bonne chose à faire, et je suis convaincue que les Canadiens le savent. Nous sommes un pays qui souscrit à la primauté du droit et qui respecte les engagements qu'il prend dans le cadre de traités.

Ce n'était pas une décision politique. Ce n'était pas un message politique et il n'y a eu aucune ingérence politique.

Nous condamnons fermement l'arrestation arbitraire de Michael Kovrig et Michael Spavor. Le gouvernement du Canada continue de demander leur libération immédiate. Je tiens à ce que tous ceux qui sont ici et tous ceux qui nous écoutent sachent que cette affaire est une priorité absolue pour le premier ministre, pour l'ensemble de notre gouvernement et pour moi, personnellement.

De nombreux pays partagent nos préoccupations et nous avons rallié un nombre sans précédent de partenaires un peu partout dans le monde pour appuyer la position du Canada. Le Canada continue d'exprimer sa reconnaissance envers ceux qui ont pris la parole en faveur des deux détenus canadiens et de la primauté du droit. Je pense ici, entre autres, à l'Australie, au Danemark, à l'Estonie, à la France, à l'Allemagne, à la Lettonie, à la Lituanie, aux Pays-Bas, à l'Espagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis, sans oublier le G7, l'Union européenne et l'OTAN.

Notre gouvernement est saisi de ces cas et il profite de toutes les occasions pour en parler à ses alliés et à ses partenaires. Ici comme en Chine, nous avons clairement fait connaître notre position aux autorités chinoises. Pas plus tard que la semaine dernière, mon secrétaire parlementaire, Rob Oliphant, est allé en Chine dans le cadre d'une délégation parlementaire et il a abordé directement cette question auprès des fonctionnaires qu'il a rencontrés.

Merci de ce que vous avez fait, Rob.

Nous continuerons de défendre les intérêts de ces braves Canadiens.

En conclusion, je tiens à exprimer toute ma sympathie pour les familles Spavor et Kovrig, qui soutiennent les deux Michael avec un discernement et une détermination incroyables.

• (1005)

[Français]

Sur ce, je serai heureuse de répondre à vos questions.

Je vous remercie.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup, madame la ministre.

Avant de passer aux questions, j'aimerais simplement rappeler aux membres du Comité que nous allons nous en tenir strictement à la limite de six minutes par intervenant. Je vais donner un avertissement 30 secondes avant la fin de chaque segment afin d'indiquer que le temps presse et que c'est tout le temps qu'il reste pour répondre.

Sur ce, et sans tarder, nous allons céder la parole au député O'Toole.

**L'hon. Erin O'Toole (Durham, PCC):** Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, merci de votre présence.

Les Canadiens gardent Michael Kovrig et Michael Spavor et leur famille dans leurs pensées. Nous savons que l'accès mensuel dont jouit le consulat est très limité. Pouvez-vous toutefois nous dire comment ils s'en tirent?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Merci de votre question, Erin. Je suis très heureuse de commencer par ce sujet.

L'accès consulaire est limité, mais il y en a un. Je reçois des rapports immédiatement après ces visites. Sachez que M. Kovrig et M. Spavor nous demandent tous les deux de leur faire part des efforts que nous déployons pour les aider. Après chaque visite, j'entends dire que cela fait une vraie différence pour eux de savoir que nous nous battons en leur nom, que nous les défendons, et d'être mis au courant de ce que nous faisons.

J'aimerais aussi dire — et leur rendre hommage à tous les deux — que la situation est très difficile. Tous deux sont incroyablement doués et incroyablement courageux. Malgré les circonstances tout à fait inappropriées, ils arrivent à se débrouiller très, très bien.

Enfin, je tiens à remercier les diplomates canadiens en Chine qui fournissent un soutien consulaire très solide aux deux Michael, malgré les circonstances qui sont aussi très difficiles pour eux.

**L'hon. Erin O'Toole:** Merci.

À la fin de novembre, le premier ministre a été informé qu'on allait procéder à l'arrestation de Meng Wanzhou en vue de son extradition. L'arrestation a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre. Le public a été informé de l'arrestation le 5 décembre. À quelle date avez-vous communiqué avec votre homologue pour discuter de l'extradition et du processus qui allait être suivi?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Permettez-moi de parler un instant du processus d'extradition...

**L'hon. Erin O'Toole:** Y a-t-il une date à laquelle vous avez contacté votre homologue?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Je vais parler un instant du processus d'extradition, parce que c'est aussi un point très important pour nos interlocuteurs chinois. Je profite de l'occasion pour souligner encore une fois — et cela a une incidence très importante sur la situation des deux Canadiens — que, comme tous les membres de ce comité le savent, ce n'est pas un processus politique. C'est une question de primauté du droit. Il s'agit pour le Canada d'honorer les engagements qu'il prend en vertu de traités. Comme on l'a dit clairement — mais je pense qu'il est vraiment important que nos interlocuteurs chinois le comprennent —, ce n'était pas une décision politique et il n'y a eu aucune ingérence politique.

Nous avons immédiatement veillé à ce que Mme Meng ait un accès consulaire. C'était quelque chose de très important; il était important que les autorités chinoises puissent avoir accès à elle, tout comme il est important pour nous d'avoir accès à nos concitoyens détenus là-bas. Bref, le contact avec les autorités chinoises s'est fait immédiatement.

En ce qui concerne les contacts que j'ai avec mes homologues chinois, je me suis entretenue à quelques reprises directement avec l'ambassadeur chinois au Canada. Je serais heureuse d'avoir une conversation directe avec M. Wang Yi, le ministre chinois des Affaires étrangères. Nous avons clairement fait savoir aux autorités chinoises que nous sommes disposés à avoir cette conversation à tout moment. Je suis heureuse d'offrir cette invitation à un autre moment...

• (1010)

**L'hon. Erin O'Toole:** Madame la ministre, vous ne m'avez pas donné de date dans cette réponse.

La semaine dernière, à la radio de la CBC, vous vous êtes adressée au gouvernement chinois, mais je me demande si, dans les jours qui ont suivi l'arrestation, le premier ministre avait été informé d'avance de l'arrestation, attendu qu'ils savaient que cela allait donner lieu à une querelle diplomatique. Quand avez-vous communiqué avec votre homologue pour apaiser les inquiétudes, pour parler directement de notre processus d'extradition et pour traiter du problème? Ou, à tout le moins, quand l'avez-vous fait après avoir appris la détention de nos concitoyens?

**L'hon. Chrystia Freeland:** En fait, nos démarches pour communiquer avec la Chine ont eu lieu avant la détention des Canadiens. Elles ont commencé dès le début de la détention de Mme Meng, comme il convient.

**L'hon. Erin O'Toole:** Cela va à l'encontre de ce que l'ambassadeur McCallum nous a dit. Je ne peux pas en parler. C'était à huis clos.

**L'hon. Chrystia Freeland:** Ce n'est probablement pas très approprié de parler de conversations tenues à huis clos, mais en tout cas, je n'étais pas présente lors de ces entretiens.

Permettez-moi simplement de dire, comme c'est la pratique exemplaire et comme le Canada le fait toujours, que les autorités chinoises ont pris contact avec Mme Meng dès le début de sa détention parce que nous lui avons offert un accès consulaire. C'est ainsi que nous nous attendons à ce que les Canadiens soient traités lorsqu'ils sont détenus à l'étranger, et c'est ce que nous faisons pour tous les ressortissants étrangers détenus dans notre pays.

**L'hon. Erin O'Toole:** Donc...

**L'hon. Chrystia Freeland:** Un instant, Erin.

Les autorités chinoises se sont immédiatement engagées dans cette voie. En ce qui concerne l'engagement à d'autres niveaux, permettez-moi, par souci de clarté, d'insister auprès de mes concitoyens et de répéter aux autorités chinoises...

**Le président:** Vous avez 30 secondes.

**L'hon. Chrystia Freeland:** ... que je suis prête à parler à mon homologue chinois à tout moment, et que je serai très heureuse de le faire.

**L'hon. Erin O'Toole:** Cela fait presque six mois.

**L'hon. Chrystia Freeland:** Un instant, Erin.

**L'hon. Erin O'Toole:** Cela fait presque six mois. En six mois, n'avez-vous pas eu l'occasion de rencontrer votre homologue?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Un instant, Erin. Nous croyons comprendre que, dans ces situations — et le Canada n'est pas le seul pays à s'y être retrouvé —, la pratique chinoise a tendance à retarder les réunions au plus haut niveau.

**Le président:** Merci, madame la ministre.

Nous passons maintenant au député Baylis.

**M. Frank Baylis (Pierrefonds—Dollard, Lib.):** Je vous remercie.

[Français]

Bonjour, madame Freeland.

Ma question concerne la renégociation de l'ALENA. J'en profite d'abord pour vous féliciter de la grande réussite de ces négociations. Nous savons que l'accès au marché des États-Unis est primordial pour nos entreprises et notre économie. À ce sujet, j'aimerais que vous nous disiez où nous en sommes avec l'ALENA et pourquoi il est si important de préserver l'accès au marché américain.

**L'hon. Chrystia Freeland:** Je vous remercie, monsieur Baylis, de cette question importante.

Encore une fois, j'aimerais remercier publiquement M. Steve Verheul et toute l'équipe de négociateurs canadiens. Nos négociateurs sont vraiment les meilleurs au monde. Je pense pouvoir vous confier ce que m'a dit lors des négociations un des négociateurs qui travaillent avec M. Verheul:

[Traduction]

Vous savez, nous sommes un peu les « Navy Seals » du Canada.

[Français]

C'était à Washington, après une très longue journée. Tous les Canadiens doivent être fiers du professionnalisme et du patriotisme dont font preuve nos négociateurs. C'est pour moi un privilège et un honneur de travailler avec M. Verheul et son équipe.

Concernant le nouvel ALENA, je tiens à souligner deux points qui sont importants pour les Canadiens. Notre priorité a toujours été de maintenir l'accès au marché américain. Nous y avons accès en ce moment parce que nous avons l'ALENA. Cet accord est maintenant en vigueur et nous offre de très importantes possibilités sur le plan économique. Comme tout le monde le sait, cet accès était menacé. En effet, les Américains voulaient tenir de nouvelles négociations et moderniser l'accord. Or, nous avons réussi à négocier un nouvel accord qui nous permettra de maintenir notre accès au marché américain, qui est si important pour nous.

Comme je l'ai dit dans mon discours, les deux éléments suivants étaient très importants pour nous pendant les négociations. Nous

voulions maintenir le chapitre 19, qui est très important pour toutes les industries canadiennes, peut-être surtout pour l'industrie du bois d'oeuvre. Nous voulions aussi maintenir l'exception culturelle, également très importante pour l'ensemble des Canadiens.

• (1015)

**M. Frank Baylis:** Surtout ici, au Québec.

**L'hon. Chrystia Freeland:** C'est important même pour les anglophones.

[Traduction]

**M. Frank Baylis:** Dans vos négociations, il y avait quelque chose que vous avez selon moi perçu avec beaucoup de clairvoyance et qui est en train de devenir une menace pour le reste du monde.

Il y a quelques semaines, évoquant l'article 232 et une autre menace à la sécurité nationale, le président américain a jeté les bases d'un décret visant à imposer des tarifs sur les automobiles. D'après ce que j'ai compris, vous aviez prévu cela et vous avez pris au moyen d'une lettre d'accompagnement certaines mesures susceptibles de protéger notre industrie automobile ou de nous éviter de subir les répercussions de cette nouvelle posture.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste cette lettre d'accompagnement et en quoi cela pourrait nous aider face à cette nouvelle menace?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Je peux assurément le faire, Frank, avec plaisir.

Steve et moi avons passé beaucoup de temps sur cette lettre d'accompagnement. Elle a aussi été examinée par un groupe beaucoup plus grand. C'est peut-être l'occasion pour moi de souligner le travail colossal que Martin Thornell a fait dans le dossier de l'automobile. Il est notre négociateur des règles d'origine. C'est une personne vraiment brillante et il prend ces questions très au sérieux.

En ce qui concerne le secteur de l'automobile en général, je voudrais également profiter de l'occasion pour remercier Flavio Volpe, les fabricants canadiens d'automobiles et de pièces d'automobiles et les dirigeants syndicaux, avec lesquels nous avons collaboré très étroitement. En fait, pendant que les derniers détails de la lettre d'accompagnement étaient en cours de négociation, Steve et moi étions constamment au téléphone avec eux. Nos échanges se faisaient d'heure en heure. Ils nous ont vraiment aidés à élaborer l'entente finale.

Une autre chose importante que les gens doivent comprendre, c'est que la lettre d'accompagnement est déjà en vigueur. L'ambassadeur Lighthizer et moi l'avons signée le 30 novembre dernier, en Argentine. Elle s'applique déjà.

C'est un élément très important pour...

**M. Frank Baylis:** Les menaces ne nous toucheront pas.

**L'hon. Chrystia Freeland:** Oui, je crois que c'est là où vous voulez en venir, Frank. C'est un point très important parce que, comme les États-Unis l'ont dit publiquement, l'enquête sur les automobiles qu'ils menaient en vertu de l'article 232 est terminée, et ils ont maintenant l'intention de tenir des négociations avec le Japon et l'Union européenne au cours des six prochains mois.

Le secteur canadien de l'automobile est en sécurité parce que cette lettre d'accompagnement est, essentiellement, une police d'assurance. Cela signifie qu'advenant la prise de mesures aux termes de l'article 232, notre industrie ne serait pas touchée.

**Le président:** Il vous reste 30 secondes.

**M. Frank Baylis:** Je vous remercie. Mes félicitations pour votre bon travail à cet égard.

**L'hon. Chrystia Freeland:** Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer au député Caron.

[Français]

**M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Bienvenue, madame la ministre.

Le 25 octobre 2018, le premier ministre a annoncé que le gouvernement réviserait l'ensemble des permis d'exportation d'armes vers l'Arabie saoudite. Cela fait déjà sept mois que cela a été annoncé dans la foulée de l'assassinat de M. Khashoggi. Où en êtes-vous du côté de la révision des permis d'exportation?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Je vous remercie de cette question.

Bienvenue au Comité. Je pense que c'est la première fois que nous discutons ici, vous et moi.

Je peux vous assurer qu'après l'assassinat de M. Khashoggi, aucun nouveau permis d'exportation d'armes vers l'Arabie saoudite n'a été accordé. C'est ce que nous avons annoncé, c'est ce que nous avons fait et que nous continuons de faire. C'est un dossier que nous prenons très au sérieux. Nous examinons la situation.

J'aimerais souligner quelque chose d'important. Mme Agnès Callamard, la rapporteure spéciale des Nations unies, mène actuellement une enquête sur le meurtre de Jamal Khashoggi. J'ai parlé avec Mme Callamard au téléphone et je l'ai aussi rencontrée aux Nations unies. Nous appuyons entièrement son travail.

• (1020)

**M. Guy Caron:** Je ne veux pas nécessairement parler de M. Khashoggi maintenant.

Je n'ai pas eu de réponse à ma question. Je sais qu'il n'y a pas eu de nouveaux permis d'exportation. C'est la première annonce. La deuxième annonce qui a été faite en même temps que la première précisait qu'il y aurait une révision des permis existants d'exportation d'armes vers l'Arabie saoudite. Cela fait déjà sept mois que cela a été annoncé, mais le Parlement n'a toujours aucune idée où en est ce processus de révision.

Je vous rappelle que l'Allemagne, la Finlande, le Danemark et les Pays-Bas ont suspendu la vente d'armes malgré le fait qu'ils avaient des contrats existants.

Alors, je répète ma question: où en est la révision des permis d'exportation d'armes vers l'Arabie saoudite?

**L'hon. Chrystia Freeland:** C'est une question importante. Un des éléments de cette révision est l'enquête sur la mort de Jamal Khashoggi. C'est la raison pour laquelle j'ai parlé du travail d'Agnès Callamard. La mort de Jamal Khashoggi est l'une des causes qui ont inspiré la tenue de la conférence sur les droits de la presse en Angleterre, que j'ai mentionnée déjà. Jeremy Hunt, le secrétaire d'État des Affaires étrangères et du Commonwealth de la Grande-

Bretagne, ainsi que moi-même avons annoncé la conférence en France pendant la réunion du G7. Nous avons mentionné que la mort de Jamal Khashoggi était l'un des éléments qui avaient inspiré la tenue de la conférence.

Vous savez, pour en avoir parlé à la Chambre, que la guerre au Yémen est l'un des dossiers sur lesquels nous travaillons très fort. Cela constitue une part importante de cette grande question. Il y a quelques semaines, j'ai discuté avec Martin Griffiths. Le Canada s'est fortement engagé dans le processus. Avec M. Griffiths, nous cherchons un moyen d'en arriver à un cessez-le-feu, de retrouver la paix au Yémen.

**M. Guy Caron:** Je comprends tout à fait la situation. Vous soulevez la question du Yémen. Or ce n'est pas uniquement le meurtre de M. Khashoggi qui est en jeu. Il y a en outre le fait que ces gens utilisent ces armes aussi bien contre leur propre population que dans le conflit au Yémen. Je trouve cela paradoxal. L'Arabie saoudite utilise les armes que nous lui envoyons pour bloquer les ports et frapper d'embargo l'aide humanitaire que nous voulons faire parvenir au Yémen. Selon moi, c'est problématique.

J'arrive difficilement à comprendre comment le Canada peut mettre plus de sept mois à réviser les permis d'exportation d'armes alors que son partenaire, l'Allemagne, qui a d'importants contrats de vente avec l'Arabie saoudite, a suspendu immédiatement ses exportations et a prolongé la suspension des ventes d'armes. Les droits de la personne sont en jeu, qu'il s'agisse de M. Khashoggi ou du conflit au Yémen. Je vous rappelle qu'il y a dans ce pays plus de 22 millions de personnes déplacées qui ont été victimes du conflit.

Pendant ce temps, on en est encore à réviser un permis d'exportation d'armes vers l'Arabie saoudite. Cette révision, je vous le rappelle, a eu lieu après que le premier ministre a mentionné qu'il en coûterait trop cher de rompre le contrat et qu'on a cité à la radio certains de vos propos soulignant qu'il était très important que le Canada soit un partenaire de confiance dans le monde...

[Traduction]

**Le président:** Il vous reste 30 secondes.

[Français]

**M. Guy Caron:** ...et ce, pour une période plus longue que celle garantie par les cycles électoraux. Vous parliez alors de la vente d'armes en Arabie saoudite.

**L'hon. Chrystia Freeland:** Vous avez dit qu'il restait 30 secondes?

[Traduction]

**Le président:** Il vous reste 20 secondes pour répondre.

[Français]

**L'hon. Chrystia Freeland:** D'accord.

Je vais donc soulever deux points. Je partage vos inquiétudes concernant la guerre au Yémen. Je pense que c'est un enjeu crucial et un élément très important de cette discussion. Pour cette raison, le Canada est très engagé à cet égard. Je tiens à souligner, parce que c'est important...

[Traduction]

**Le président:** C'est tout le temps que nous avons, madame la ministre. Je suis désolé.



[Français]

**L'hon. Chrystia Freeland:** Est-ce que je peux terminer mon intervention?

À partir du moment où Jamal Khashoggi est mort, de nouveaux permis d'exportation n'ont pas été accordés. C'est un fait important.

**Le président:** Merci.

[Traduction]

Le prochain intervenant est le député Sidhu. Monsieur Sidhu, vous avez la parole.

**M. Jati Sidhu (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci, madame la ministre, d'être venue témoigner devant le Comité ce matin.

Je suis presque certain que la plupart des Canadiens d'un bout à l'autre du pays vous sont très reconnaissants pour votre travail acharné concernant les tarifs de l'acier et de l'aluminium. Votre persévérance, vos efforts et les négociations que vous avez menées avec les États-Unis ont permis aux Canadiens d'obtenir la suppression complète des tarifs imposés par les Américains en vertu de l'article 232, et ce, sans contingents. Les tarifs n'ont été levés qu'au Mexique et au Canada. Ce n'est pas énorme, mais c'est une réalisation qu'il convient de souligner.

Maintenant que tout cela est derrière nous, pouvez-vous nous faire part de certaines des stratégies qui ont été utilisées lors des négociations avec les États-Unis?

• (1025)

**L'hon. Chrystia Freeland:** Je vais me faire un plaisir de vous en parler.

Je crois que je vais commencer par vous parler d'une conversation téléphonique que j'ai eue ce matin, avant de venir au Comité. J'ai eu la chance de parler avec Mike Pompeo, le secrétaire d'État américain.

Les tarifs imposés en vertu de l'article 232 l'étaient pour des motifs de sécurité nationale, et il convenait donc de soulever cette question auprès du secrétaire d'État. Je tiens également à remercier mon collègue Harjit Sajjan, qui s'est montré très efficace au moment de soulever la question auprès du Pentagone.

Ce matin, j'ai pu remercier le secrétaire d'État Pompeo pour le travail qu'il a accompli à cet égard — un travail énorme d'après moi.

Je crois que cela montre que notre pays est uni, que notre pays est persévérant, qu'il comprend l'importance des faits et qu'il est déterminé.

Je vous recommanderais de discuter avec Steve, après, car j'aimerais connaître son point de vue. Cependant, je crois que la levée des tarifs a réellement commencé le 1<sup>er</sup> juillet, quand nos mesures de rétorsion ont pris effet. C'était la plus importante mesure commerciale prise par le Canada depuis la Deuxième Guerre mondiale. Cela a clairement démontré que le Canada ne resterait pas sans réagir.

Il était aussi important que nous prenions cette mesure, comme je crois que le premier ministre l'a dit à ce moment-là, plus par peine que par colère, que nous comprenions que cette mesure causait du tort à tout le monde, que d'avoir des tarifs entre le Canada et les

États-Unis était tout simplement insensé, que cela nuisait aux gens des deux côtés de la frontière, et que...

**M. Jati Sidhu:** Je vous remercie d'avoir mentionné les mesures de rétorsion. Dans quelle mesure ont-elles été réellement importantes pendant les négociations?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Nous avons pris des mesures énergiques dès le début, ce qui a été absolument essentiel. Je sais qu'il y a eu au Canada des gens qui nous disaient publiquement de laisser tomber les mesures de représailles. Je suis contente que nous ne les ayons pas écoutés.

Cela a été difficile. Il a été difficile de maintenir le cap, mais c'était absolument essentiel.

Je tiens à remercier une autre personne, et j'aimerais mentionner encore deux ou trois choses.

Nous avons pu travailler en très étroite collaboration avec les dirigeants des secteurs de l'acier et de l'aluminium, aussi bien du côté de l'industrie que des syndicats. Nous avons eu une réunion des chefs de direction du secteur de l'acier, vendredi dernier, à Toronto. Steve était là, ainsi que l'ambassadeur MacNaughton. Les chefs de direction du secteur de l'acier nous ont dit, à Steve et moi, que les réunions que nous tenions presque tous les vendredis leur manqueraient. Je tiens vraiment à féliciter ces deux secteurs d'avoir fait ce qui était nécessaire pour que nous puissions les soutenir. Ils ont travaillé avec acharnement, et ils se sont serré les coudes.

Je vais aussi mentionner Catherine Cobden. Elle est à la tête de l'association des producteurs d'acier, et elle a très efficacement rassemblé tous ces gens.

Il y a une dernière personne qu'il faut mentionner, je crois, et c'est le sénateur Chuck Grassley, le président du comité sénatorial des finances des États-Unis. Il a très clairement exprimé le point de vue qu'il fallait lever les tarifs relevant de l'article 232. Il a écrit un important article d'opinion dans le *Wall Street Journal*, le 29 avril, dans lequel il affirmait que l'ALENA ne pourrait pas être ratifié au Sénat des États-Unis tant que les tarifs seraient en place.

Je garde un contact constant avec le sénateur Grassley. Je l'ai rencontré deux fois en personne, et j'ai discuté souvent avec lui au téléphone. Notre ambassadeur, David MacNaughton, et les gens de notre ambassade travaillent très étroitement avec lui et son personnel. Son excellent travail et sa grande crédibilité ont également beaucoup contribué à faire bouger les choses.

Je souligne cela, car il est important de reconnaître qu'avec un bon accord commercial...

• (1030)

**Le président:** Il vous reste 30 secondes.

**L'hon. Chrystia Freeland:** ... tout le monde y gagne, et que la levée des tarifs est bénéfique pour les deux pays.

**M. Jati Sidhu:** Madame la ministre, très rapidement, concernant les négociations avec les États-Unis sur le Traité du fleuve Columbia, j'aimerais vraiment savoir, en 10 secondes, ce que vous pouvez faire pour contribuer à les faire avancer.

Merci, monsieur le président.

**L'hon. Chrystia Freeland:** Pardonnez-moi mon enthousiasme débordant au sujet de l'article 232.

Oui, le Traité du fleuve Columbia est manifestement un important traité pour la Colombie-Britannique en particulier, mais aussi pour l'ensemble du Canada. Je me suis récemment rendue à Castlegar, dans le bassin du fleuve Columbia.

**Le président:** Le temps est écoulé.

**L'hon. Chrystia Freeland:** À cette occasion, il y a une chose importante que nous avons pu faire et annoncer, et c'est que pour la première fois, dans le cadre des négociations relatives à un traité canadien, les peuples autochtones seront représentés à la table, du côté du Canada...

**Le président:** Merci, madame la ministre.

**L'hon. Chrystia Freeland:** ... et qu'ils auront le statut d'observateurs officiels.

**Le président:** Merci.

C'est maintenant au tour de M. Saini.

**M. Raj Saini (Kitchener-Centre, Lib.):** Bonjour, madame la ministre. Merci d'être venue ce matin, et merci également à vos collègues.

J'aimerais parler de deux questions que vous avez mentionnées dans votre déclaration liminaire. La première est la situation au Venezuela. Je suis sûr que vous comprenez que tous les Canadiens sont préoccupés par la situation tragique qui règne au Venezuela en ce moment. Nous comprenons que Maduro s'est emparé du pouvoir par des moyens frauduleux. C'est une crise internationale qui déborde des frontières, en particulier en Colombie, comme vous pouvez le comprendre.

Je sais que le Canada joue un rôle de premier plan au sein du Groupe de Lima. Pouvez-vous faire le point sur la situation, sur notre position, sur notre leadership au sein de ce groupe et sur la direction que nous prenons?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Oui. Je vous remercie de votre question. C'est un enjeu vraiment important.

La situation au Venezuela est tragique. Il n'y a pas si longtemps, le Venezuela était l'un des pays les plus riches de notre hémisphère, mais il est maintenant réduit à une misère humaine terrible. Le régime Maduro est en train de démanteler systématiquement et intentionnellement la démocratie vénézuélienne. C'est pour cela que le Canada, en tant que partenaire hémisphérique du Venezuela, devait agir et qu'il agit effectivement.

Je peux faire l'annonce de certaines choses particulières qui se produisent en ce moment. Le lundi 3 juin, lundi prochain, nous tiendrons à New York une réunion de trois des pays du Groupe de Lima — le Canada, le Chili et le Pérou — et de l'International Crisis Group, ou ICG, mené par les Européens et dirigé par Federica Mogherini. Le ministre des Affaires étrangères du Portugal sera également là. Nous poursuivons ainsi notre travail avec nos partenaires étrangers.

C'est majeur, car je crois qu'une des choses vraiment importantes et positives à s'être produites au cours des derniers mois, alors que la situation est tragique, c'est la reconnaissance de Juan Guaidó comme le président intérimaire légitime du Venezuela. L'Union européenne et les pays de l'Union européenne ont joué un rôle vital à cet égard. C'est donc une réunion importante.

Nous tiendrons également une réunion du Groupe de Lima au Guatemala, le jeudi 6 juin, afin de poursuivre la discussion, et j'y serai.

De toute évidence, la situation au Venezuela fait partie des choses dont j'ai discuté avec le secrétaire Pompeo ce matin, et nous continuons de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires américains.

J'aimerais souligner deux aspects de cela pour les Canadiens. J'ai parlé d'une chose qui me préoccupe vraiment énormément, soit la menace qui plane sur la démocratie libérale dans le monde aujourd'hui et la montée de l'autoritarisme. Alors que le monde est confronté à ce défi, notre hémisphère se tire assez bien d'affaire. On pourrait même dire de notre hémisphère que c'est l'un des refuges pour la démocratie libérale dans le monde. Je crois que c'est l'une des raisons pour lesquelles il est si important que le Canada et nos partenaires hémisphériques se lèvent et soutiennent la démocratie et les droits de la personne au Venezuela.

La deuxième chose, rapidement, au sujet du Groupe de Lima, c'est que je crois vraiment que créer des coalitions multilatérales de pays aux vues similaires pour travailler à des questions pressantes est un outil essentiel pour la démocratie et la politique étrangère, aujourd'hui et dans les années à venir. Le Groupe de Lima est un exemple fantastique de cela, et je suis vraiment fier des pays de notre hémisphère qui se rassemblent pour accomplir ce travail. Je tiens donc à remercier chaudement nos partenaires du Groupe de Lima.

• (1035)

**M. Raj Saini:** Ma dernière question est plutôt personnelle, parce que j'ai dans ma circonscription une communauté rohingya qui n'est pas très nombreuse, mais qui est très active, et parce que je m'intéresse à cet enjeu depuis que la situation a émergé en août 2017. Comme vous le savez, c'est un génocide, et le déplacement de près d'un demi-million de personnes est une situation terrible du point de vue des droits de la personne.

Je sais que grâce à l'aide internationale au développement que nous offrons ainsi qu'à notre politique étrangère, nous avons aussi beaucoup d'effet sur ce qui se passe sur le terrain. Pouvez-vous faire le point sur ce que nous faisons à ce sujet?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Je vous remercie de cette question.

Je suis au courant de la communauté rohingya de votre circonscription. C'est une communauté canadienne peu nombreuse, mais puissante. J'ai rencontré les dirigeants de cette communauté.

Je suis ravie que vous mentionniez leur travail en particulier, car je crois qu'une des choses qui font la force du Canada, c'est que nous avons de nombreux Canadiens qui sont personnellement connectés et engagés dans de nombreuses autres parties du monde. J'en ai beaucoup appris à propos des Rohingyas...

**Le président:** Il vous reste 30 secondes.

**L'hon. Chrystia Freeland:** ... des Rohingyas canadiens.

Je suis aussi très contente — et je le dis pour chacun des membres du Comité — que notre pays et notre Parlement aient pu reconnaître ce qui est arrivé aux Rohingyas comme étant un génocide. C'est une étape très importante, et je suis contente que notre pays l'ait fait.

**Le président:** Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de M. O'Toole.

**L'hon. Erin O'Toole:** Merci, monsieur le président.

Je vais poursuivre dans la veine des questions de M. Caron, car l'Arabie saoudite pose depuis toujours un problème. Nous n'avons pas de valeurs en commun, mais nous avons des intérêts mutuels très correspondants. Le 3 août dernier, un tweet en arabe provenant de l'ambassade à Riyad a causé avec ce pays une crise d'ordre diplomatique. En fait, l'ambassadeur sortant, l'ambassadeur Horak, a qualifié le tweet de réaction très exagérée. À la fin d'août, votre ministère signalait d'importantes perturbations des échanges avec ce pays.

L'automne dernier, pendant les mois de septembre, octobre et novembre, des dirigeants de SNC-Lavalin ont rencontré Michael Wernick, Bill Morneau, Ben Chin, Elder Marques et Mathieu Bouchard. Tout le monde est au courant de cela, maintenant, au Canada. Pendant cette période, la plus importante société touchée par ces perturbations était SNC-Lavalin. En fait, le premier dirigeant de l'entreprise a déclaré que les tensions diplomatiques causées par ce tweet nuisaient au bénéfice net de l'entreprise, et ce, à un point tel que d'importantes déclarations ont été faites en public, parce que c'est une société cotée en bourse. Il y a quelques mois, ils ont estimé à 1,1 milliard de dollars les pertes subies par SNC-Lavalin à cause de ce tweet et du différend qu'il a causé.

Pendant les discussions au sujet d'un possible accord de suspension des poursuites avec SNC-Lavalin, avez-vous participé à des discussions sur le différend diplomatique qui leur coûtait des milliards?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Non.

**L'hon. Erin O'Toole:** Est-ce qu'un de vos fonctionnaires a participé à des discussions avec le Cabinet du premier ministre concernant des moyens d'exonérer SNC-Lavalin?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Pas que je sache.

**L'hon. Erin O'Toole:** Est-ce que vous pourriez vérifier cela, madame la ministre?

Je ne parle pas de vous en particulier, mais j'ai peine à croire que la situation relative à l'Arabie saoudite n'a pas fait partie des discussions de l'automne dernier concernant généralement l'affaire SNC-Lavalin. Les pertes causées par un différend diplomatique ont été bien pires que celles qu'allait causer une poursuite criminelle et un accord de réparation.

**L'hon. Chrystia Freeland:** Vous avez peut-être peine à le croire, mais je vous affirme que personne ne m'a fait part de cette question. Ma position sur l'importance d'intervenir en matière de droits de la personne est bien connue, et permettez-moi d'ajouter que c'est la bonne chose à faire.

Je tiens à préciser que nous entretenons avec l'Arabie saoudite une relation de longue date qui comporte de très nombreux éléments différents et que cette relation se poursuit. Cela étant dit, en particulier aujourd'hui, alors que les droits de la personne sont menacés dans de très nombreuses parties du monde, alors qu'il y a moins de pays prêts à se prononcer et à exiger le respect des droits de la personne, je crois fermement que le Canada doit le faire. Nous devons défendre les militants des droits de la personne qui vivent de la pression, y compris les femmes militantes. Nous le faisons et nous allons continuer de le faire. Je crois fermement que les Canadiens pensent que c'est la bonne chose à faire et qu'ils appuient cela.

En particulier...

• (1040)

**L'hon. Erin O'Toole:** C'est une chose sur laquelle nous nous entendons, madame la ministre.

**L'hon. Chrystia Freeland:** ... comme je l'ai dit à M. Caron, je pense que les événements subséquents ont clairement démontré...

**L'hon. Erin O'Toole:** Mais si nous n'avons pas de relations...

**L'hon. Chrystia Freeland:** Un instant.

Les événements subséquents ont démontré...

**L'hon. Erin O'Toole:** Vous êtes vraiment efficace lorsqu'il s'agit de laisser s'écouler le temps, madame la ministre.

**Hon. Chrystia Freeland:** Non. Ce n'est pas ce que j'essaie...

**L'hon. Erin O'Toole:** Si nous n'avons pas de relations...

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur O'Toole, ce n'est pas ce que j'essaie de faire.

**L'hon. Erin O'Toole:** ... avec la Chine, avec l'Arabie saoudite, si nous n'avons pas d'échanges diplomatiques, si vous ne réussissez pas à obtenir que quelqu'un vous rappelle, comment pouvons-nous défendre les droits de la personne, les citoyens ou nos intérêts économiques?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Permettez-moi de dire que la position canadienne — et en fait, la force et la puissance de notre voix en matière de défense des droits de la personne — a été reconnue du fait que la Grande-Bretagne a choisi le Canada comme partenaire pour la conférence internationale sur la liberté de presse. C'est dans une grande mesure inspiré par l'indignation que les gens ressentent à raison au sujet du meurtre terrible de Jamal Khashoggi.

Franchement, je suis plutôt surprise que le Parti conservateur n'accorde pas son soutien à la défense des droits de la personne.

**L'hon. Erin O'Toole:** Vous ne pouvez pas vous exprimer sans présence diplomatique, madame la ministre.

**L'hon. Chrystia Freeland:** Nous avons une présence diplomatique.

**L'hon. Erin O'Toole:** En ce moment, la situation, c'est que nous avons des flottilles de déchets qui reviennent au Canada. Nous avons des différends diplomatiques majeurs avec plus de pays que jamais avant dans notre histoire, au point où l'ancien diplomate Colin Robertson a écrit dans le *Globe and Mail* à ce sujet.

Comment pouvons-nous collaborer si des pays ne nous parlent pas, s'ils rappellent leur ambassadeur ou s'ils ne nous prennent pas au sérieux?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Permettez-moi de vous dire que je suis fortement en désaccord avec cette description de la position du Canada dans le monde. Vous avez mentionné diverses situations sans rapport les unes avec les autres. En ce qui concerne les Philippines en particulier, j'ai eu une conversation très positive, dimanche, avec le secrétaire aux affaires étrangères des Philippines. Nous travaillons de manière efficace et constructive avec les Philippines afin de résoudre cette situation.

Plus généralement, je vais vous dire une chose. Le monde...

**L'hon. Erin O'Toole:** Est-ce qu'ils vont faire revenir leur ambassadeur?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Je ne vous ai pas interrompu, monsieur O'Toole. J'aimerais que vous ayez la courtoisie de m'écouter, je vous prie.

De façon plus générale, je pense ce que j'ai dit. Le monde en est à un point d'inflexion inquiétant. Il y a une montée des régimes autoritaires, la démocratie libérale est menacée, et l'ordre international fondé sur des règles est menacé. Le Canada a quelques...

**Le président:** Merci, madame la ministre.

**L'hon. Chrystia Freeland:** Je vais dire deux autres phrases, monsieur Levitt.

**L'hon. Erin O'Toole:** Nous ne pouvons pas nous faire entendre.

**L'hon. Chrystia Freeland:** Le Canada en fait beaucoup dans ce contexte. Premièrement, en cette période probablement la plus protectionniste que nous ayons vécue depuis la Deuxième Guerre mondiale, nous avons réussi à conclure non pas un ni deux accords commerciaux mondiaux, mais bien trois. C'est impressionnant et c'est important pour les Canadiens.

Deuxièmement, nous créons de nouvelles alliances multilatérales originales et efficaces afin de défendre l'ordre international fondé

sur des règles, comme nous en avons discuté avec le Groupe de Lima, et comme nous allons le faire en Grande-Bretagne pendant l'été pour soutenir la liberté de presse.

Troisièmement, je ne m'excuserai jamais de prendre la défense des droits de la personne, même s'il arrive que des gens n'aient pas cela. Vous devez avoir le courage de vos convictions, et je crois que c'est une chose en laquelle les Canadiens croient.

**Le président:** Je remercie tous les députés de leurs questions, et je remercie bien sûr la ministre Freeland d'être venue discuter avec les membres du Comité et répondre à leurs questions.

Nous allons nous réunir à nouveau jeudi matin.

Sur ce, la séance est levée.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>